

# AUTO ECOLE 3 RENARDS

76 Avenue de la République  
69160 Tassin-La-Demi-Lune  
04.78.34.14.07  
Agrément E0306910640



## PARCOURS DE FORMATION

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui, demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité, de la motivation.

Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

En vous engageant dans cette formation à la conduite à la sécurité routière au travers de la signature du contrat, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation suivant :

### Parcours théorique

La formation théorique porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

Cette formation pourra être suivie à votre rythme dans les locaux de l'école de conduite avec un enseignant ou via Internet (en option : 35€). Les cours proposés facilitent l'apprentissage du code de la route et les tests sont un bon entraînement en préparation de l'Examen Théorique Général.

Les cours portant sur des thématiques spécifiques se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et sont dispensés en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

#### Les thématiques proposées sont les suivantes :

- Les effets dus à la consommation d'alcool, de drogues et de médicaments, les effets de la fatigue et de la Vitesse sur la conduite ;
- La signalisation routière
- Les différentes règles de priorités

Une fois que les différentes thématiques auront été assimilées et que vous obtenez de bons résultats sur les séries de questions d'entraînement (tests) vous pourrez vous présenter à l'examen du code de la route via un organisme privé (par exemple La Poste ou SGS Objectif Code).

### Parcours pratique

Les leçons de conduite débuteront après réussite à l'Examen Théorique Général afin d'avoir de solides bases du code de la route. Le volume de conduite effective ne peut être inférieur à 20h mais vous pouvez avoir besoin de leçons supplémentaires pour acquérir le niveau de conduite attendu comme expliqué personnellement lors de votre évaluation de départ. Les leçons de conduites sont toujours individuelles.

Votre formateur vous apprendra à maîtriser votre véhicule et à circuler en toute sécurité dans des conditions les plus variées possibles. **Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler notamment :**

- en ville ;
- en rase campagne ;
- sur autoroute ;
- de nuit (si leçons prises en hiver).

Votre formateur sera là pour vous sécuriser et vous apprendre à réagir selon les situations rencontrées (bouchons, autres usagers, conditions météorologiques, zones de travaux etc...)

Lorsque l'ensemble des compétences détaillées dans votre livret d'apprentissage seront acquises votre formateur pourra alors vous prévoir une date de passage à l'épreuve pratique du permis de conduire (selon les dates disponibles proposées par la préfecture) et vous accompagner à cet examen.

*La progressivité de votre formation pratique sera assurée au moyen d'une fiche de suivi personnelle retraçant le contenu des leçons de conduite ainsi que dans votre livret d'apprentissage, ou par notre application numérique « Mounki » directement sur votre téléphone portable.*

